

CERSSPL-UL

FONDS STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

ÉDITION 2018-2019

PRÉSENTATION

Le CERSSPL-UL met à la disposition de ses chercheurs un fonds stratégique de développement de la recherche. Il vise à soutenir les chercheurs réguliers dans les étapes préliminaires d'un projet (étude pilote, recension des écrits, validation de protocoles ou d'outils de recherche, etc.), afin de favoriser l'obtention de subventions externes¹ auprès des grands organismes subventionnaires, portant sur les soins et les services de première ligne. Il vise également à favoriser le développement de nouvelles collaborations au sein du Centre (entre chercheurs juniors et seniors; entre axes et domaines, etc.) et à soutenir leurs étudiants. Un comité de pairs évalue les projets reçus.

Les chercheurs demandant un fonds pour soumettre une demande de subvention doivent la déposer dans les 18 mois suivant l'octroi du fonds. Une copie du devis devra être envoyée à la direction du CERSSPL-UL et le projet devra s'inscrire au Centre.

Les chercheurs doivent aviser la Direction du Centre s'ils ont déposé une demande de financement pour le même projet ou événement à d'autres organismes.

HIVER 2018 — PROGRAMMES :

- **Développement de la recherche sur les soins et services de première ligne.**
 - Maximum de 15 000 \$ par projet
- **Soutien à l'organisation de colloques ou de symposiums destinés à encourager la synergie des collègues chercheurs, cliniciens et décideurs.**
 - Maximum de 5 000 \$ par événement.

Le programme de bourses de maîtrise (5 000 \$) et de doctorat (10 000 \$) est ouvert deux fois par année, soit en avril et en novembre.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Date limite pour soumettre un projet : 5 février 2018 à 16 h.
- Disponibilité des fonds : avril 2018.

¹ Le financement ne doit pas servir à compléter un projet déjà en cours.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ (évalué par la direction du Centre)

- La demande de fonds au Centre et le projet qui en fait l'objet doivent être dirigés par un chercheur membre régulier du CERSSPL-UL.
- L'évènement ou le projet doit porter sur les soins et les services de première ligne.
- L'évènement ou le projet doit être relié à la programmation actuelle du Centre.

CRITÈRES D'ÉVALUATION (évalué par des pairs)

Projets de développement de la recherche en soins et services de première ligne	
1. Retombées attendues (40 points)	
<ul style="list-style-type: none">▪ Stratégies envisagées pour assurer les retombées du projet sur le plan de l'amélioration des connaissances, des pratiques, de la santé et du bien-être des usagers/citoyens/population (20 points)▪ Effet levier (probabilité d'obtenir des fonds externes) (20 points)	
2. Qualité du projet (60 points)	
<ul style="list-style-type: none">▪ Originalité du projet (20 points)▪ Qualité de la demande (clarté du projet, pertinence et rigueur de la méthodologie envisagée) (20 points)▪ Faisabilité et réalisme de l'échéancier et du budget (20 points)	
Total	/100

Soutien à l'organisation de colloques ou de symposiums destinés à encourager la synergie entre les chercheurs juniors et seniors, cliniciens et décideurs	
1. Retombées attendues (50 points)	
<ul style="list-style-type: none">▪ Regroupement de chercheurs juniors et seniors (5 points)▪ Stratégies envisagées pour s'assurer que l'évènement entraîne des retombées sur le plan de l'amélioration des connaissances, des pratiques, de la santé et du bien-être des usagers/citoyens/population (20 points)▪ Stratégies pour regrouper et mobiliser les acteurs et partenaires pertinents (20 points)▪ Effet de levier (probabilité d'obtenir des fonds externes) (5 points)	
2. Qualité du dossier (50 points)	
<ul style="list-style-type: none">▪ Originalité du projet (15 points)▪ Qualité de la demande (clarté du projet, pertinence et rigueur) (20 points)▪ Faisabilité et réalisme de l'échéancier et du budget (15 points)	
Total	/100